

Protection systémique préventive contre Pythium

Meilleures utilisations

Le fongicide Previcur[®] N assure une protection préventive systémique contre les espèces de *Pythium* associées au pourridié des racines et la fonte des semis. Le potentiel de résistance à ce produit est très faible.

Principaux atouts

Le fongicide Previcur N du groupe 28 contient la matière active de propamocarbe. Previcur N se déplace vers les parties aériennes des plantes par le xylème où circule l'eau dans la plante pour ainsi protéger les racines, les bulbes, les semis et les boutures, la tige et les feuilles des jeunes plantes contre l'infection par la maladie et prévenir la pénétration des agents infectieux fongiques.

Le fongicide Previcur N assure la suppression des champignons du sol (*Pythium* spp.) associés au pourridié des racines. Il est homologué pour le bassinage de certains légumes et de plantes ornementales produits en serre. Previcur N est aussi homologué comme foliaire pour la suppression du mildiou dans les concombres de serre et comme bassinage pour contrôler le pourridié des racines de *Phytophthora* spp. sur les plantes ornementales en serre et à l'extérieur.

Avantages de l'application de Previcur N

- Mode d'activité systémique
- Formulation liquide soluble
- Mode d'action multisite – groupe 28 – faible potentiel de résistance
- Homologué pour la lutte contre *Pythium* sur les légumes de serre, y compris les tomates, les concombres, les poivrons et les aubergines
- Homologué pour la suppression du mildiou sur les concombres de serre
- Homologué pour la lutte contre *Pythium* et *Phytophthora* sur les plantes ornementales sous serre et en extérieur

Mode d'action

Le mode d'action multisite, unique en son genre, modifie la perméabilité des membranes cellulaires de *Pythium*, en détruisant la paroi cellulaire et en prévenant la germination des spores.

Activité résiduelle

Excellent contrôle résiduel par des applications à intervalles de 7 à 21 jours, selon les conditions favorisant la maladie.



Matière active
Chlorhydrate de propamocarbe 722 g/L



Classe
Fongicide du groupe 28



Formulation
Solution aqueuse



Emballage
Caisse = 8 x 1 L

Culture/maladies	Taux d'application	Recommandations
<p>Tomates de serre, concombres de serre, poivrons de serre et aubergines de serre</p> <p>Maladies : Contrôle de pourridié des racines et fonte de semis causés par <i>Pythium</i> spp.</p>	<p>Mélanger 10 mL de Previcur® N dans 10 L d'eau et appliquer cette solution à raison de 100 à 200 mL par plante. Effectuer l'application par bassinage direct sur le milieu d'enracinement.</p> <p>Une dose plus élevée devrait être utilisée pour la deuxième et la troisième application.</p>	<p>À l'ensemencement ou pendant l'étape de propagation : (avant la transplantation)</p> <p>Effectuer la première application au milieu de culture à l'ensemencement ou pendant l'étape de propagation. Une deuxième application peut être faite 7 à 10 jours plus tard si la pression la justifie.</p> <p>Après la transplantation : Des applications peuvent être faites après la transplantation à intervalles de 7 à 10 jours.</p> <p>Nombre maximum d'applications : Quatre fois par cycle de culture. Ne pas effectuer plus de deux traitements d'ensemencement par cycle de culture. Ne pas effectuer plus de deux traitements après les traitements de transplantation par cycle de culture.</p>
<p>Concombres</p> <p>Maladies : Suppression de mildiou</p>	<p>Une seule application de Previcur® N par cycle de culture.</p> <p>Appliquer 1,5 L/ha pour traitement foliaire.</p>	<p>Appliquer lorsque les plantes commencent à former des vignes ou lorsque la maladie menace. Effectuer l'application foliaire lorsque les conditions deviennent favorables au développement de la maladie (par exemple, humidité élevée et température modérée), mais avant l'infection. Assurer une pleine couverture de la pulvérisation sur la feuille de concombre (le revers de la feuille doit recevoir une bonne couverture) jusqu'au ruissellement.</p>
<p>Rosier, azalée, rhododendron, houx, géranium, poinsettia, violette africaine, gerbera, cyclamen et muflier</p> <p>Maladies : Suppression de <i>Pythium</i> spp. responsable du pourridié des racines</p>	<p>Appliquer un seul traitement de Previcur® N aux plantes ornementales à l'empotage contre le pourridié pythien, 1,5 mL/L d'eau à 100 mL de solution/10 cm de pot.</p> <p>Deux autres applications peuvent être effectuées de 21 à 40 jours d'intervalle si la pression de la maladie la justifie.</p>	<p>Appliquer par irrigation goutte à goutte aux taux recommandés directement à la surface du sol ou par subirrigation.</p>
<p>Rosier, azalée, rhododendron, houx, géranium, poinsettia, violette africaine, gerbera, cyclamen et muflier</p> <p>Maladies : Suppression de <i>Phytophthora</i> spp. responsable du pourridié des racines</p>	<p>1,5 mL de Previcur® N/L d'eau. Utiliser 4,9 L de solution mélangée pour chaque m² de surface.</p> <p>Deux autres applications peuvent être effectuées de 21 à 40 jours d'intervalle si la pression de la maladie la justifie.</p>	<p>Appliquer par irrigation goutte à goutte aux taux recommandés.</p>

Délai d'attente avant la récolte

- Tomates – 1 jour
- Poivrons – 1 jour
- Concombres – 2 jours
- Aubergine – 2 jours

Impact sur l'environnement

Tous les pesticides sont réglementés en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* afin de s'assurer qu'ils ne représentent aucun risque inacceptable pour la santé humaine et l'environnement. Pour plus d'information relative au système de réglementation des pesticides, visiter le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/a-propos-sante-canada/directions-generales-agences/agence-reglementation-lutte-antiparasitaire.html>

Darcy Olds

Directeur des comptes principaux, serre et pépinière – Canada
darcy.olds@envu.com 905-464-8399

envu™ Serre et pépinière

ca.envu.com 1-800-331-2867

